

DIRIGEANT

N°4

Répartition de la richesse et investisseurs responsables

L'entreprise crée et distribue de la richesse dans son secteur d'activités pour ses salariés, ses actionnaires, son territoire. Elle peut attirer des investisseurs « socialement responsables » si ses pratiques sont vertueuses et reconnues.

La création d'emploi et les salaires versés s'inscrivent parmi les contributions les plus importantes d'une entreprise, sans oublier les taxes versées aux pouvoirs publics. Au niveau local, les entreprises contribuent à créer un environnement prospère, en privilégiant les fournisseurs locaux, les programmes d'emploi ou de création d'entreprise.

La création de richesses dépend également de la répartition des bénéfices entre la rémunération variable des salariés, les dividendes des actionnaires ou l'autofinancement. D'une manière plus globale, une entreprise pourra réfléchir à la répartition équitable des coûts et bénéfices sur toute la chaîne de valeur ; c'est-à-dire, à une répartition plus équitable de la valeur tout au long du processus de fabrication, de la matière première au produit final vendu.

Du côté des investisseurs, de nouvelles pratiques d'évaluation consistent à prendre en compte des critères « extra-financiers », c'est-à-dire Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) n'est pas encadré par un dispositif réglementaire, mais une pratique volontariste de certains investisseurs qui décident d'intégrer le développement durable à la gestion financière, que ce soit via la sélection « ESG » ou via des considérations éthiques (exclusion d'entreprises sous-traitantes qui font travailler les enfants, en avec des régimes politiques criminels, ou d'industries telles que le tabac, l'armement...).



VOTRE AUTODIAGNOSTIC

- L'entreprise partage-t-elle ses bénéfices ? **OUI NON**
- L'entreprise intéresse-t-elle ses salariés aux bénéfices ? **OUI NON**
- L'entreprise a-t-elle mis en œuvre des solutions de rétribution des salariés lors de bons résultats ? **OUI NON**
- Connaissez-vous l'ISR ? **OUI NON**
- Avez-vous déjà été approché par des investisseurs responsables ? **OUI NON**
- Pouvez-vous valoriser dans votre bilan des critères extra-financiers susceptibles d'intéresser les investisseurs responsables ? **OUI NON**

L'ISR : L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Grâce à leur portefeuille d'actifs, les banques et les assurances possèdent un puissant levier d'action. Elles encouragent les entreprises dans des pratiques responsables en amont et stimulent l'ISR en aval.

Vous pouvez aussi, en tant que citoyen, choisir d'investir de manière « socialement responsable ».

LES BONNES PRATIQUES OBSERVÉES

- Lorsque l'entreprise intéresse ses salariés aux bénéfices, ceux-ci s'impliquent et se responsabilisent davantage. Exemple : un outil de travail bien entretenu limite la casse et augmente donc le résultat net qui sera partagé.
- Signer ou s'inspirer de la Charte de l'Actionnaire d'avenir pour sensibiliser les actionnaires à la prise en compte de la RSE dans la performance.
<http://www.entrepreneursdavenir.com/flw/article/-/id/515>
- Adopter ou s'inspirer des sociétés coopératives, qui ont des pratiques de rémunération et de répartition de la richesse qui favorisent la performance des salariés
- Le financement participatif (en [anglais](#) crowdfunding)

Les contacts utiles :

- NOVETHIC est un centre de ressources sur la responsabilité sociale de l'entreprise et l'investissement socialement responsable : <http://www.novethic.fr>
- ORSE : Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'ISR, <http://www.orse.org>
- Les partenaires d'affaires (banques et assurances)

LES POINTS MAJEURS

- Réaliser les investissements nécessaires à la pérennité de l'entreprise
- S'informer sur les grands principes de la notation extra-financière et identifier les principaux indicateurs
- Etablir des critères extra-financiers
- Intéresser ses salariés aux bénéfices
- Motiver ses employés à travers une répartition équitable des bénéfices
- Définir des critères objectifs de rétribution des salariés et dirigeants
- Assurer l'égalité des rémunérations entre les hommes et les femmes
- Connaître les différents types d'ISR (sélection ESG, exclusions sectorielles, fonds éthiques...)

VOICI CE QUE J'Y GAGNE

- Attirer de nouveaux investisseurs
- Susciter la confiance des parties prenantes (actionnaires, salariés, fournisseurs, banques...)
- Renforcer la valeur de l'entreprise (capital immatériel*)
- Favoriser l'implication de ses salariés
- Partager la responsabilité de l'outil de travail avec ses salariés et donc de la bonne santé de l'entreprise
- Améliorer l'image de l'entreprise